

*[Texte]*

happening to the arts in Canada and determine whether new structures and new mandates are required. That is why I have made the reference very broad as well, and I did that particularly because there were some objections by some members of the Committee that it should not be narrowed to any one particular cultural structure or mandate, but it would be more acceptable in its broader format.

• 1655

So I am trying, first of all, to obtain this broader format. This is simply a seeking of a request for a reference.

I would quote in response, the Minister, Mr. Roberts, when he spoke in June in the previous session when I suggested that such a mandate might be sought. His statement was:

I would have absolutely no objection to such course of action if the members of this Committee express the desire to meet through the Chairman and that such should take place.

Mr. Chairman, if this motion is unsuccessful, I would probably put another, but I want to inform you that subsequent to the Minister's statement, in preparation for this session, I gathered over 50 signatures of members of Parliament who, in fact, request that the mandate of the Canada Council, in particular, should be reviewed in response to this.

As I look around the room today, I, in fact, have signatures of the majority of members of this Committee who are sitting before us today requesting such a reference to the Committee. So I know there is in the room no problem with seeking work for the Committee. To me it is just a matter of determining whether it will be on the broader issues or whether we will narrow it down to the more specific, the mandate of the Canada Council.

So I have made, first, the broader motion relative to providing access and accountability to the artistic community to the Parliament of Canada through this vehicle.

**Mr. Symes:** On a point of order, Mr. Chairman . . .

**The Chairman:** On a point of order, Mr. Symes.

**Mr. Symes:** . . . perhaps the Chair can give direction. It has usually been the practice of this Committee that suggestions about subject matter are brought by any Committee member to the steering committee, and the steering committee then looks at the pros and cons of an argument and brings back a recommendation to the whole Committee.

Do we want to go into the pros and cons of the argument in the whole Committee or follow our traditional pattern of referring the matter to the steering committee?

**The Chairman:** Mr. Symes, I am pleased you raised that point of order because I was about to ask Mr. Wenman whether this was, in fact, a formal motion. I think he indicated his intention to bring a motion before the Committee. I am not sure he has done that up to this point. Am I correct? You indicated your desire to . . .

*[Traduction]*

ment ce qui se passe dans le domaine des arts au Canada et que nous puissions déterminer s'il y a lieu de créer de nouvelles structures ou d'obtenir de nouveaux mandats. C'est pourquoi je demande que l'ordre de renvoi soit très étendu, en particulier parce que certains membres du Comité s'opposaient à ce qu'il se limite à une structure ou à un mandat culturel particulier, mais je crois qu'un mandat plus étendu serait mieux accepté.

J'essaie donc avant tout d'obtenir un mandat plus étendu. Il s'agit simplement d'une demande d'ordre de renvoi.

Je voudrais vous citer les paroles du ministre, M. Roberts, prononcées en juin dernier, lorsque j'ai proposé que nous demandions un tel mandat. Il a déclaré:

Je n'ai aucune objection à proposer une pareille mesure si les membres du Comité souhaitent rencontrer le président et que cette rencontre ait lieu.

Si la motion n'est pas adoptée, monsieur le président, je pourrais probablement en proposer une autre, mais je tiens à vous informer qu'à la suite de la déclaration du ministre et en prévision de la présente session, j'ai recueilli plus de 50 signatures de députés qui demandent en fait que le mandat du Conseil des arts du Canada, en particulier, soit révisé.

Je vois que la plupart des députés présents ici aujourd'hui ont en fait signé le document par lequel je demande qu'un ordre de renvoi à cet effet soit remis au Comité. Je ne prévois donc rencontrer aucune opposition, de la part de mes collègues ici présent, à l'idée de demander du travail supplémentaire pour le Comité. Il ne reste donc qu'à déterminer, à mon avis, si cet ordre de renvoi doit porter sur des questions plus générales ou si nous devons le limiter à une question plus spécifique, comme le mandat du Conseil des arts du Canada.

Je présente donc une motion plus générale qui porte sur l'accès de la communauté artistique au Parlement du Canada par l'entremise de notre Comité, ainsi que sur l'imputabilité vis-à-vis du Parlement.

**M. Symes:** J'invoque le Règlement, monsieur le président . . .

**Le président:** Monsieur Symes invoque le Règlement.

**M. Symes:** . . . le président pourrait peut-être se prononcer sur la question. Dans ce Comité, les suggestions portant sur la substance des travaux du Comité sont habituellement soumises par un membre du Comité au comité directeur, qui pèse le pour et le contre de la proposition avant de soumettre une recommandation au comité plénier.

Allons-nous discuter du pour et du contre de la proposition en comité plénier ou plutôt suivre la tradition, qui est de porter la question devant le comité directeur?

**Le président:** Je suis ravi que vous ayez invoqué ce point du Règlement, monsieur Symes, car j'allais justement demander à M. Wenman s'il présentait sa motion officiellement. Il nous a dit son intention de proposer une motion au Comité, je pense, mais je ne suis pas certain qu'il l'a fait. Est-ce exact? Vous avez dit que vous vouliez . . .